

Les entraves au climat des affaires au Maroc

• Bureaucratie, barrières non tarifaires, lourdeur des impôts...

• Carton rouge à l'enseignement et la formation

• De bons points sur le volet des infrastructures et des équipements

AVEC un score de 4,20, le Maroc remonte légèrement (+2 places) dans le classement mondial de la compétitivité 2016-2017 établi par le World Economic Forum (WEF). Très attendu dans le monde des affaires, «The Global Competitiveness Report 2016-2017» publié le 28 septembre, donne un aperçu sur les pays qui ont su booster l'investissement. L'indice global de la compétitivité donne aussi la tendance de l'ouverture des économies et leur perspective de croissance. La partie concernant le Maroc a été réalisée avec la participation de la CGEM et de la commission Climat des affaires et partenariat public privé.

Sur un total de 138 pays, le Royaume est ainsi classé 70e pour l'édition de cette année. Il était 72e sur un total de 140 pays pour la période 2015-2016.

Le WEF évalue chaque année les facteurs de productivité et de prospérité des pays. Sur le volet des infrastructures et des équipements de base, le Maroc est classé 51e. Il est récompensé pour ses efforts. Le port de Tanger Med ou le projet de la ligne à grande vitesse (LGV) entre Tanger et Casablanca lui permettent de bien se positionner. En effet, il occupe la 37e place pour la qualité des infrastructures ferroviaires et la 38e place pour l'infrastructure portuaire.

Les auteurs du rapport se sont basés sur plusieurs critères notamment en termes d'institutions (50e), d'infrastructures (58e),

Les dix économies européennes les plus compétitives		Le Top 10 dans les pays arabes	
Pays	Rang mondial*	Pays	Rang mondial*
Suisse	1	Emirats Arabes Unis	16
Pays-Bas	4	Qatar	18
Allemagne	5	Arabie saoudite	29
Suède	6	Koweït	38
Royaume-Uni	7	Bahreïn	48
Finlande	10	Jordanie	63
Norvège	11	Oman	66
Danemark	12	Maroc	70
Belgique	17	Algérie	87
Autriche	19	Tunisie	95

Source: Rapport sur la compétitivité mondiale 2016-2017
*Rang 2016-2017 sur 138 économies.

Les économies européennes continuent de dominer ce classement. Championne, la Suisse se distingue par l'efficacité de son marché du travail, l'organisation de son économie ainsi que son écosystème favorisant l'innovation. Dans la région Mena, le Maroc se fait une place parmi les grands. Pour le WEF, la baisse des prix de l'énergie ne fait que renforcer l'urgence de promouvoir les programmes de développement de la compétitivité dans l'ensemble du monde arabe. Il est nécessaire que les pays exportateurs de pétrole continuent de diversifier leurs économies et que les pays importateurs d'énergie améliorent davantage leurs facteurs primaires de compétitivité

de l'environnement économique (49e) et de la santé et de l'éducation de base (77e). Le pays a été jugé aussi en matière de renforcement de l'efficacité (88e) ou encore l'indépendance judiciaire (83e).

de l'enseignement, le WEF relègue le Royaume au 104e rang dans le pilier de l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Le challenge est d'avoir une meilleure adéquation entre la forma-

5e en Afrique derrière le Rwanda et le Botswana

LE Maroc est le 5e pays plus compétitif en Afrique après l'Ile Maurice, l'Afrique du Sud, le Rwanda et le Botswana. En matière de compétitivité, le Royaume devance plusieurs pays arabes notamment l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, ou encore le Liban. Les principales priorités pour ces pays continuent d'être la promotion de l'emploi et de faire des économies plus inclusives pour répondre aux demandes de la population en termes d'opportunités économiques. Cela nécessitera des réformes visant à renforcer le secteur privé. □

C'est au niveau de l'éducation que le bât blesse. Tant critiqué sur sa réforme

tion et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration. De surcroît, l'accès à Internet dans les écoles est très lent (109e).

La taille du marché ou encore l'ouverture à la technologie (81e) lui font perdre aussi des points. La prévalence des barrières non tarifaires est un autre bémol: le Maroc est classé 124e sur ce critère. Les barrières non tarifaires entravent l'expansion des échanges extérieurs. Justement le rapport 2016-2017 se penche notamment sur le déclin progressif du degré d'ouverture des économies au cours des 10 dernières années et sur le risque que cette évolution constitue pour la croissance et l'innovation mondiales. Toutefois, trois autres facteurs sont à prendre en compte: le poids des procédures douanières, l'impact de la réglementation des IDE (Investissements directs à l'étranger) et la pré-

La France gagne des points

POUR la huitième année consécutive, la Suisse occupe la meilleure place du classement basé sur l'Indice global de compétitivité mondiale (IGC) lancé en 2005 par le Forum économique mondial. Elle est suivie par Singapour et les Etats-Unis. Puis arrivent les Pays-Bas et l'Allemagne. La France s'est hissée à la 21e place du classement mondial, et ce, grâce à la réduction de son déficit et à l'amélioration de la sophistication de ses entreprises. La Chine, en 28e position, reste première des BRICS. Toutefois, la percée de l'Inde (qui gagne 16 places pour venir se positionner en 39e place) réduit fortement l'écart entre l'Empire du Milieu et ses pairs. La Russie et l'Afrique du Sud gagnent elles aussi deux places pour se hisser respectivement aux 43e et 47e positions, tandis que le Brésil recule (81e). □

pondérance des capitaux étrangers. Les autres secteurs mis en exergue: le développement des affaires et l'innovation qui se placent respectivement aux 76e et 96e rang. L'amélioration de la compétitivité du pays passe également par la généralisation de l'utilisation des TIC par les entreprises et les particuliers.

Parmi les critères qui entravent le climat des affaires, le WEF cite plusieurs facteurs. Première entrave de taille à la compétitivité: l'accès au financement, suivi par une main-d'œuvre insuffisamment instruite. L'accès à une main-d'œuvre qualifiée et compatible aux besoins du marché du travail constitue une préoccupation importante pour le milieu des affaires. La bureaucratie, la lourdeur des impôts et la capacité insuffisante à innover s'ajoutent à la liste. La corruption est citée à la 6e place des entraves à l'investissement. Le crime, le vol et l'instabilité gouvernementale et politique ferment le classement (ils sont moins problématiques).

La situation du déficit budgétaire et de la dette publique est aussi diagnostiquée. Ici, le Royaume fait partie des derniers de la liste. Il occupe le 93e rang au niveau du déficit budgétaire et est classé 92e pour sa dette publique. Toutefois, la maîtrise de l'inflation est autour de 1% ce qui lui permet d'être classé au premier rang. C'est le même classement en ce qui concerne la prévalence du VIH parmi les adultes. □

Fatim-Zahra TOHRY

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com